

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1956

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 63, après la deuxième occurrence du mot :

« département, »

insérer le mot :

« est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel